

ROYAUME DU MAROC

ADMINISTRATION
DE LA DEFENSE NATIONALE

DIRECTION GENERALE DE LA
SECURITE DES SYSTEMES
D'INFORMATION



Rabat, le

10 MARS 2022

DECISION N° 4/PASSI/2022

PORTANT QUALIFICATION DE LA SOCIETE ORANGE BUSINESS MAROC SARL
EN QUALITE DE PRESTATAIRE D'AUDIT DE LA SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION SENSIBLES

La Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information (Administration de la Défense Nationale),

- Vu la loi n° 05-20 relative à la cybersécurité promulguée par le Dahir n°1-20-69 du 4 hija 1441 (25 juillet 2020) ;
- Vu le décret n°2-21-406 du 4 hija 1442 (15 juillet 2020) pour l'application de la loi n° 05-20 relative à la cybersécurité, notamment ses articles premier, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27 et 44 ;
- Vu le référentiel d'exigences relatif à la qualification des prestataires d'audit de la sécurité des systèmes d'information prévu à l'article 22 du décret précité ;
- Vu la demande de qualification présentée en date du 21/10/2020 par la société **ORANGE BUSINESS MAROC SARL** ;
- Vu le rapport d'évaluation de la société **ORANGE BUSINESS MAROC SARL**.

DECIDE :

Article premier

La société **ORANGE BUSINESS MAROC SARL**, dont le siège social est sis à 32, Avenue Mers Sultan, 20000, Casablanca est qualifiée en tant que prestataire d'audit de la sécurité des systèmes d'information sensibles de Classe B.

Article 2

Les domaines d'audit au titre desquels la société **ORANGE BUSINESS MAROC SARL**, est qualifiée sont les suivants :

- Audit organisationnel et physique ;
- Audit de configuration ;
- Audit d'architecture ;
- Audit de code source ;
- Tests d'intrusion ;
- Audit des systèmes industriels.

Article 3

Des attestations, faisant référence à la présente décision de qualification, sont délivrées aux auditeurs ayant réussi les tests d'évaluation, indiquant leur rattachement à la société **ORANGE BUSINESS MAROC SARL**, ainsi que leurs domaines de qualification.

Article 4

La présente décision de qualification est valable jusqu'au 10/03/2025.

Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information
(Administration de la Défense Nationale)

Pour le Chef du Gouvernement et par délégation
Directeur de la Stratégie et de la Réglementation



Signé : Saïd EL KHADIRI